

JE SUIS ENSEIGNANT ET SOUHAITE ME PERFECTIONNER ET/OU ÉVOLUER DANS MON MÉTIER



JE SUIS CAVALIER ET JE VEUX DEVENIR COACH

DIPLOME :

DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Perfectionnement sportif – Mention Sports Equestres

3 OPTIONS



Dressage



Concours complet



CSO

Le titulaire du DEJEPS spécialité Perfectionnement sportif mention Sports Equestres encadre en autonomie les activités équestres et plus particulièrement celles de perfectionnement et d'entraînement dans les disciplines des sports équestres.

Conditions d'entrée en formation



TEST D'ENTREE ET DE SELECTION



Exigences techniques : Test A1 : Dressage (amateur 3 GP) + Test A2 : CSO (Amateur 2)
Possibilité de dispense FFE si performances sportives

Exigences pédagogiques : (dispense si BEES 1 ou BPJEPS)



POSITIONNEMENT



ENTREE EN FORMATION

En 2023, 99% des candidats ont été diplômés et 100% ont trouvé un emploi dans les deux mois

Véronique ARCHAMBAULT

01.47.01.35.35

formation@jardy.fr

Sarah BRIEST

06.43.54.89.06

sbriest@jardy.fr

Différents cursus et statuts possibles

JE SUIS SALARIÉ(E) D'UN CENTRE ÉQUESTRE

- Mon employeur finance ma formation et je suis rémunéré de mon travail
- Alternance – Contrat d'apprentissage : 1 jour par semaine en formation à Jardy / 12 mois de contrat de travail : de novembre à novembre

JE FINANCE MA FORMATION

FORMATION INITIALE

- 12 mois de formation : de novembre à novembre le lundi (et le mardi 1 fois par mois)
- Alternance : stage en entreprise 2 jours minimum par semaine (possibilité d'aides : mission locale, France Travail, région...)

FORMATION PERSONNALISÉE

- 8 mois de formation : de janvier à novembre
- Formation : 1 jour par semaine en formation à Jardy le lundi (possibilités d'aides : mission locale, France Travail, région...)
- Alternance : stage en entreprise 2 jours / semaine (possibilité d'aides : mission locale, France Travail, région...)

Informations complémentaires

- Des allègements ou renforcements de formation peuvent être mis en place à l'issue du positionnement
- Si vous êtes reconnu avec un handicap, une demande spécifique d'aménagement d'épreuve peut être faite

En 2025, 87% des candidats ont été diplômés et 100 % ont trouvé un emploi dans les deux mois

Renseignements – vos contacts au Haras de Jardy

Secrétariat / Inscriptions / Renseignements

Véronique ARCHAMBAULT

01.47.01.35.35 / formation@jardy.fr

Formation / Conseil / Orientation
Aide à la recherche d'employeur

Sarah BRIEST

06.43.54.89.06 / sbriest@jardy.fr